

## ANNEXE 1: TARIFS DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

### ÉNERGIE EN BASSE TENSION

#### ÉNERGIE\*

Désignation	Tranche	Prix unitaire (XPF / kWh)
Tarif «Petits consommateurs» - usages domestiques (puissance souscrite ≤ 3,3 kVA)	P1 : Tranche 1 : 0 à 240 kWh/mois P2 : Tranche 2 : Au-delà de 240 kWh/mois	17,00 35,00
Tarif «Classique» BT - usages domestiques	P3 : Tranche 1 : 0 à 240 kWh/mois P4 : Tranche 2 : Au-delà de 240 kWh/mois	24,00 38,00
Tarif «Éclairage public»	P5 : Tranche unique	34,00
Tarif «Usages professionnels et autres usages» BT	P6 : Tranche unique	36,00
Tarif «Compteurs à prépaiement»	P9 : ≤2,2 kVA de puissance souscrite avant le 01/03/17 P10 : ≤3,3 kVA de puissance souscrite P11 : entre 3,3 kVA et 6,6 kVA de puissance souscrite	22,00 29,00 38,00

#### DONT REDEVANCE

Transport TEP	Pour l'ensemble des communes de Tahiti	2,75
---------------	--	------

### PRIME D'ABONNEMENT MENSUELLE

Tarif «Petits consommateurs» - usages domestiques  
Prime d'abonnement = 265 XPF x kVA de puissance souscrite

Tarif «Classique» BT - usages domestiques  
Prime d'abonnement = 405 XPF x kVA de puissance souscrite

Autres Tarifs BT - «Éclairage public», «Usages professionnels et autres usages»  
Prime d'abonnement = 405 XPF x kVA de puissance souscrite

### TAXES

Taxes Municipales	Applicables dans chaque commune	
T.V.A.	0% sur Redevance Transport TEP 5% sur Énergie 5% sur Prime d'Abonnement 5% sur Avance Sur Consommation	
Autres	Contribution de Solidarité sur l'Electricité (CSE) Contribution pour la Solidarité (CPS) 1% sur Énergie, Prime d'abonnement et Avance Sur Consommation (01/04/2022)	6,30 XPF/kWh

### AVANCE SUR CONSOMMATION

Usages domestiques -Tarif «Petits consommateurs» et Tarif «Classique» BT  
ASC = 25 x P x kVA de puissance souscrite  
soit : 875 XPF x kVA de puissance souscrite

Autres Tarifs BT - «Éclairage public», «Usages professionnels et autres usages»  
ASC = 50 x P x kVA de puissance souscrite  
soit : 1 750 XPF x kVA de puissance souscrite

P = 35,00

#### Contacts Utiles :

Infos Conseils : **40 86 77 86** - Dépannage : **40 54 32 10**

Par courrier : Tahiti Sud Energie - BP 8021 - 98702 FAA'A PUURAI

Par mail : [clientele.tse@tse.engie.com](mailto:clientele.tse@tse.engie.com) - En ligne : [www.edt.pf](http://www.edt.pf) - Facebook : **EDT ENGIE**



**TAHITI SUD**  
ÉNERGIE

## ANNEXE 1: TARIFS DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

### ÉNERGIE EN MOYENNE TENSION

#### ÉNERGIE\*

Désignation	Tranche	Prix unitaire (XPF / kWh)
<b>Tous Usages MT Jour</b> (07H00 à 20H59)	P7 : Tranche unique	25,00
<b>Tous Usages MT Nuit</b> (21H00 à 06H59)	P8 : Tranche unique	24,00

#### DONT REDEVANCE

Transport TEP	Pour l'ensemble des communes de Tahiti	2,75
---------------	--	------

### PRIME D'ABONNEMENT MENSUELLE

Prime d'abonnement = 1 800 XPF x kVA de puissance souscrite 1 800

### TAXES

Taxes Municipales	Applicables dans chaque commune
	0% sur Redevance Transport TEP
T.V.A.	5% sur Énergie
	5% sur Prime d'Abonnement
	5% sur Avance Sur Consommation
Autres	Contribution de Solidarité sur l'Electricité (CSE) 6,30 XPF/kWh
	Contribution pour la Solidarité (CPS) 1% sur Énergie, Prime d'abonnement et Avance Sur Consommation (01/04/2022)

### AVANCE SUR CONSOMMATION

ASC = 100 x P x kVA de puissance souscrite

soit : 3 500 XPF x kVA de puissance souscrite

P = 35,00

#### Contacts Utiles :

Infos Conseils : **40 86 77 86** - Dépannage : **40 54 32 10**

Par courrier : Tahiti Sud Energie - BP 8021 - 98702 FAA'A PUURAI

Par mail : [clientele.tse@tse.engie.com](mailto:clientele.tse@tse.engie.com) - En ligne : [www.edt.pf](http://www.edt.pf) - Facebook : **EDT ENGIE**



**TAHITI SUD**  
ENERGIE

## **ANNEXE 2 : BORDEREAU DES FRAIS NON DIRECTEMENT LIÉS À LA FOURNITURE D'ÉNERGIE TAHITI SUD ÉNERGIE**

*Applicable au 1<sup>er</sup> avril 2022*

### **BASSE TENSION**

<b>PRESTATION</b>	<b>MONTANT TTC (en Fcfp)</b>
Frais de relance pour impayés	470
Frais de coupure pour impayés	6 360
Reconnexion immédiate	2 964
Frais de contrôle comptage	17 053
Frais de fraude	34 200
Frais de fraude avec changement de compteur	90 861

### **MOYENNE TENSION**

<b>PRESTATION</b>	<b>MONTANT TTC (en Fcfp)</b>
Frais de relance pour impayés	470
Frais de contrôle comptage	17 053
Frais de fraude	34 200
Frais de fraude avec changement de compteur	Sur frais réels selon rapport de remise en conformité

Les frais de relance ci-dessus correspondent à la valeur d'un envoi en recommandé. Cette valeur est actualisée à chaque changement du tarif correspondant par les services postaux.

Les autres frais ci-dessus sont actualisés chaque année au 1er mars suivant la formule ci-dessous :

$$F_N = F_{N-1} * (0,1 + 0,8 \text{ ISC} + 0,1 \text{ PSD})$$

Où :

**F N** = Frais de l'année N, après actualisation

**F N-1** = Frais de l'année N-1

**ISC** = évolution en pourcentage de l'indice « salaire et charges » publié par l'ISPF, entre le mois de décembre de l'année N-2, et le mois de décembre de l'année N-1

**PSD** = évolution en pourcentage de l'indice « Produits et Services Divers » publié au Journal Officiel de la Polynésie française, entre le mois de décembre de l'année N-2, et le mois de décembre de l'année N-1

## PRIX DES FORFAITS BRANCHEMENT TAHITI SUD ENERGIE AU 01/04/2022

Type de branchement	Type de forfait	Montant HT	Montant TTC
Branchement aérien	BRANCHEMENT AERIEN MONOPHASE Sans poteau, avec coffret façade	79 054	90 122
	BRANCHEMENT AERIEN MONOPHASE PROVISOIRE Branchement aérien de chantier, sans poteau, avec coffret façade avec dépose	100 560	114 638
	BRANCHEMENT AERIEN TRIPHASE Sans poteau, avec coffret façade	89 486	102 014
	BRANCHEMENT AERIEN TRIPHASE PROVISOIRE Branchement aérien de chantier, sans poteau, avec coffret façade avec dépose	111 260	126 836
	BRANCHEMENT AERIEN Avec poteau et coffret façade	197 891	225 596
	BRANCHEMENT AERIEN TRIPHASE Avec poteau et coffret façade	213 440	243 322
	BRANCHEMENT AERIEN Avec 2 poteaux et coffret façade	326 752	372 497
	BRANCHEMENT AERIEN TRIPHASE Avec 2 poteaux et coffret façade	353 440	402 922
Branchement aéro-souterrain	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 10 ml. sans poteau et avec coffret sur socle	94 816	108 090
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 10 ml. sans poteau et avec coffret encastré	86 387	98 481
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 10 ml. avec poteau et avec coffret sur socle	229 535	261 670
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 10 ml. avec poteau et avec coffret encastré	219 638	250 387
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 10 ml. avec 2 poteaux et avec coffret sur socle	368 742	420 366
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 10 ml. avec 2 poteaux et avec coffret encastré	359 908	410 295
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 35 ml. sans poteau et avec coffret sur socle	113 970	129 926
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 35 ml. sans poteau et avec coffret encastré	104 072	118 642
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 35 ml. avec poteau et avec coffret sur socle	247 166	281 770
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 35 ml. avec poteau et avec coffret encastré	237 270	270 488
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 35 ml. avec 2 poteaux et avec coffret sur socle	382 684	436 260
	BRANCHEMENT AEROSOUTERRAIN Ligne < 35 ml. avec 2 poteaux et avec coffret encastré	372 786	424 976
Branchement souterrain	BRANCHEMENT SOUTERRAIN Ligne < 1 m. coffret sur socle existant	62 906	71 713
	BRANCHEMENT SOUTERRAIN Ligne < 10 m. avec coffret sur socle	85 758	97 764
	BRANCHEMENT SOUTERRAIN Ligne < 35 m. avec coffret sur socle	107 717	122 797
Déplacement de compteur & pose panneau	DEPLACEMENT D'UN COMPTEUR < 5m.	50 620	57 707
	POSE PANNEAU DE COMPTAGE Dans un coffret existant	37 466	42 712
	PASSAGE TRIPHASE EN MONOPHASE Sans modification du branchement aérien ou souterrain	39 836	45 413
	PASSAGE MONOPHASE EN TRIPHASE Sur branchement souterrain	41 438	47 239
	PASSAGE MONOPHASE EN TRIPHASE Sur branchement aérien	78 611	89 617
	DEPLACEMENT D'UN POTEAU BRANCHEMENT	98 360	112 131
Solaire	RACCORDEMENT SURPLUS MONOPHASE < 10 kWc	107 577	122 638
	RACCORDEMENT SURPLUS TRIPHASE < 36 kWc	107 577	122 638
	RACCORDEMENT SURPLUS SUR COMPTEUR BIDIRECTIONNEL EXISTANT ou frais administratif et essai de découplage	65 919	75 147
FORFAIT ETUDE BRANCHEMENT		7 185	8 191
TOUT BRANCHEMENT AERIEN AVEC POTEAU ligne > 100 ml : Traité comme une extension de réseau électrique		Sur devis	Sur devis